

Rapport du trésorier au Conseil de la RCN

1^{er} mars 2025

Christian Smith

Contenu

Résumé du rapport du trésorier de la RCN d'octobre	3
Sources des délais de remboursement	5
Lettre du trésorier concernant la proposition de budget 2025-2027 de l'AFPC-RCN	7
Collaboration sur le budget	8
Financement du comité	10
Naviguer dans le budget	11

Résumé du rapport du trésorier de la RCN d'octobre

Le rapport que j'ai soumis à l'exécutif du Conseil de la région de la capitale nationale (ECRCN) en octobre n'a jamais été transmis au CRCN. Ce rapport contenait des informations essentielles dont le CRCN aurait bénéficié. Je vais inclure un résumé des parties importantes du rapport afin que l'information soit disponible.

Ce rapport comprend une brève discussion sur l'audit judiciaire demandé par le CRCN et les difficultés qui y sont liées. Il a été question de la nécessité pour le CRCN de décider d'un budget, étant donné qu'il n'existe actuellement aucune ligne budgétaire pour payer l'audit judiciaire. Mon rapport faisait mention des difficultés rencontrées pour obtenir des soumissions pour ce travail à la fois par le bureau de la VPER et le comité des finances, ainsi que pour fournir l'Exécutif régional un résumé des conclusions de l'audit pour le dernier exercice, qui a révélé qu'il n'y avait aucune anomalie dans les conclusions légalement requises par les NAGAS (normes d'audit généralement reconnues) du Canada. Ce qui suit est une citation directe de mon rapport.

Considérations pour l'Exécutif régional et le Conseil de la RCN

Étant donné que l'auditeur tiers Numeris n'a identifié aucun problème, il pourrait être utile que le CRCN précise s'il souhaite qu'un autre tiers effectue un audit judiciaire pour valider/invalidier l'audit de Numeris, ou si le CRCN est intéressé par un examen de la politique et des processus, ce qu'un audit judiciaire ne permettrait pas de faire. Dans ce dernier cas, il s'agirait d'une conversation politique qui devrait être menée par l'Exécutif régional en collaboration avec le comité des finances.

En septembre, j'ai discuté de la question du codage dans le système financier régional avec notre VPER et j'ai fait part de cette question à l'Exécutif régional en octobre. Lorsque des informations sont saisies dans nos livres, elles portent un code qui permet de gérer nos fonds. Le

système de codage qui existe dans la région fonctionne et nous permet de savoir que les entrées et les sorties d'argent sont comptabilisées, d'où l'audit sans constatation anormale, mais il ne nous fournit pas les outils nécessaires pour tirer des données en vue d'une analyse et de conclusions au service de la région. J'ai travaillé avec la VPER, le personnel et le vérificateur pour créer une nouvelle méthode de codage qui permettra à la région d'aller de l'avant en fournissant des informations claires et accessibles. Le bureau de la VPER a consacré des ressources considérables pour surmonter cet obstacle et je suis ravie de présenter les données à l'aide de ce nouveau système clarifié lors de la prochaine AGA.

Le reste du rapport traite des activités du trésorier et du comité des finances. Bien que tout le monde puisse me demander une copie du rapport, je suis très fière de dire au RCN que le comité des finances a vérifié toutes les dépenses signées par le VPER et le trésorier afin d'assurer un niveau de transparence supplémentaire. En raison de changements au sein du Comité des finances et du travail sur le budget, nous sommes en retard sur ce travail, ayant vérifié environ 40 % de toutes les dépenses sortantes. C'est un travail qui prend beaucoup de temps et le Comité des finances a l'intention de rattraper son retard dans les prochains mois.

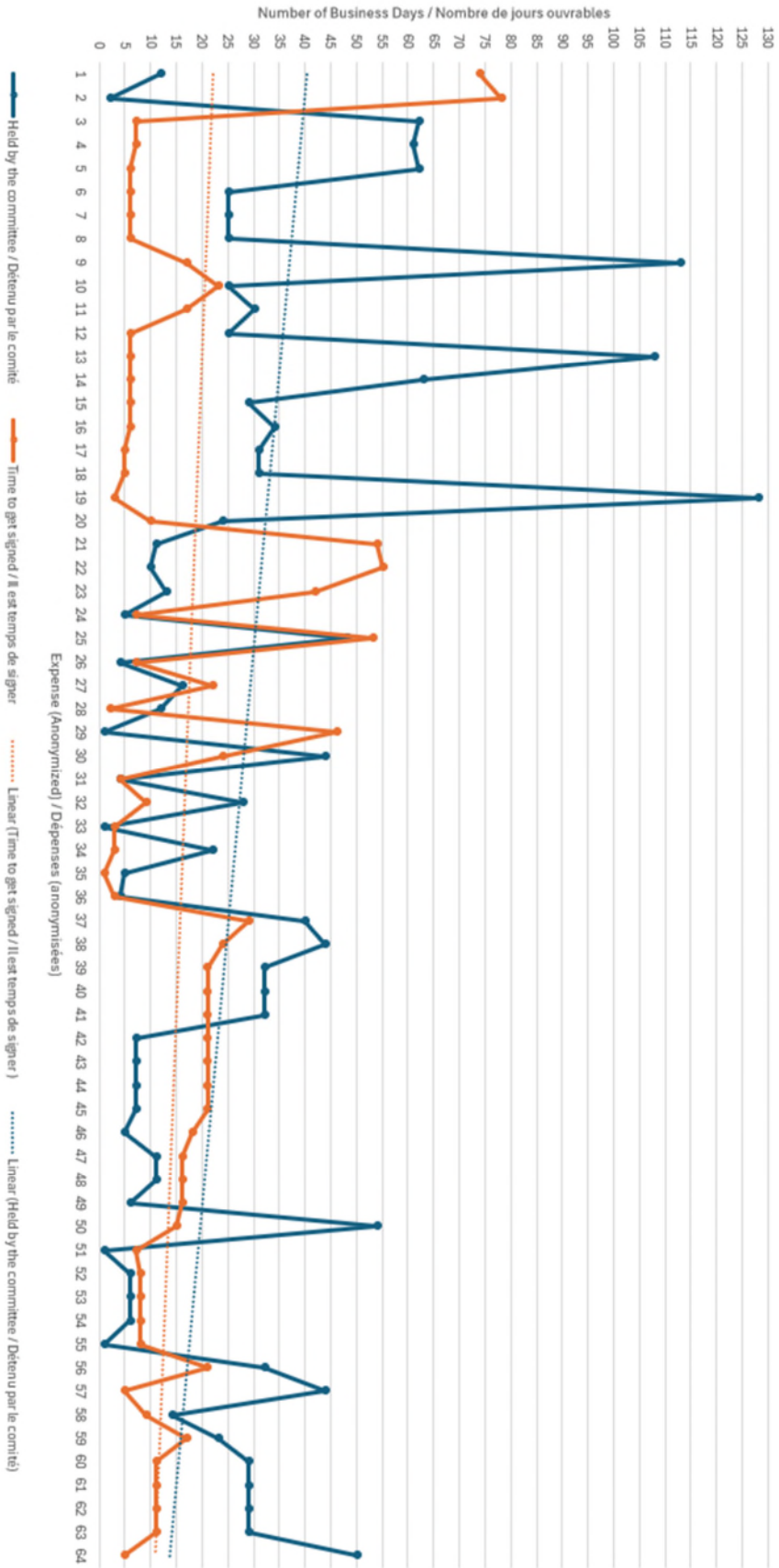
Sources des délais de remboursement

Réduire le fardeau des membres qui engagent des dépenses au nom de la RCN est une priorité pour moi, et j'ai travaillé avec la VPER pour minimiser les retards. Alors que nous explorons des options numériques pour réduire les retards dans le traitement des paiements, il est important d'examiner ce que les données nous disent en tant que région.

La page suivante présente 64 dépenses de comités, classées en fonction de la durée de détention de la dépense par le comité et du temps requis pour la signature de la dépense une fois que tous les documents requis ont été reçus par le bureau. Il est important de noter que la date de la dépense dans ce suivi des données est le jour où une dépense est faite par un membre, et pas nécessairement la date à laquelle le comité reçoit la dépense. Les valeurs aberrantes de plus de 100 jours pourraient suggérer que les comités pourraient bénéficier d'une meilleure gestion du suivi des dépenses afin de s'assurer que les dépenses ne sont pas oubliées, ou que les membres conservent ces dépenses pendant de longues périodes avant de les soumettre.

La ligne de tendance est un repère utile car elle montre que le temps nécessaire aux comités pour soumettre des dépenses et le temps de traitement des dépenses diminuent. Je pense que cela est dû au fait que les comités s'habituent au système de soumission en ligne et se familiarisent avec les exigences en matière de soumission. Le Comité des finances étudie les possibilités de familiariser les trésoriers des comités avec le processus. Ces idées incluent la participation des trésoriers des comités aux réunions d'audits du Comité des finances à tour de rôle afin qu'ils puissent voir pourquoi des documents spécifiques sont requis, ainsi que des réunions avec tous les trésoriers.

Source of Reimbursement Delay / Source du retard de remboursement



Lettre du trésorier concernant la proposition de budget 2025-2027 de l'AFPC-RCN

Avec la possibilité d'un parti politique à la tête du gouvernement qui a toujours dévalorisé le travail des travailleurs et leurs droits, la cohésion au sein de la région sera plus importante que jamais. Les principes directeurs qui ont guidé mes décisions dans la préparation du projet de budget 2025-2027 de l'AFPC-RCN proviennent de la région, plus précisément des membres de l'Exécutif du Conseil de la région de la capitale nationale (ECRCN).

Avec ce budget, j'ai fait de mon mieux pour donner suite aux appels de l'ECRCN à partager les compétences, l'expérience et les connaissances de tous, tout en augmentant la transparence et la collaboration. Les discussions de l'Exécutif du Conseil de la région de la capitale nationale sur la suppression des silos afin d'accroître l'efficacité des comités au sein de la région, ainsi que l'importance de l'éducation, ont pesé dans mes décisions et ma créativité avec cette proposition de budget.

J'ai fait de mon mieux pour honorer les intentions de l'AFPC et du RCN, tout en m'éloignant des augmentations budgétaires du statu quo, en créant un budget qui vise à doter l'ECRCN et les comités de la RCN, des outils dont ils ont besoin pour faire de ces objectifs une réalité. J'espère que ce budget inspirera de nouvelles formes de collaboration et d'éducation au sein de l'ECRCN qui se répercuteront sur les membres et augmenteront notre capacité à résister aux forces qui s'opposent au mouvement syndical, que ce soit aujourd'hui ou à l'avenir.

2024—2025 Trésorier de l'AFPC-RCN

Christian Smith

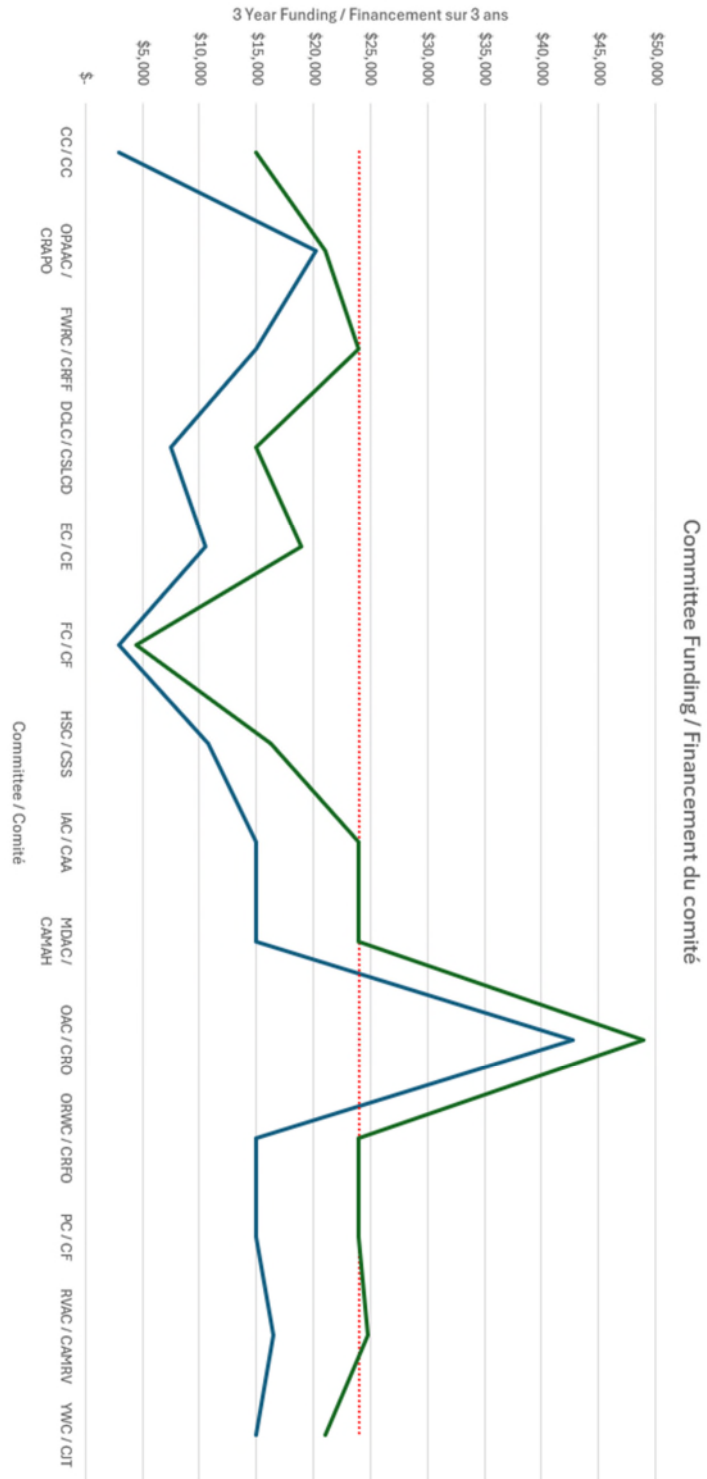
Collaboration sur le budget

En tant que trésorier de l'AFPC-RCN, j'ai été chargé d'élaborer notre projet de budget 2025-2027 à présenter au CRCN. Lorsque je me suis présenté au poste de trésorier, j'ai fait part de ma conviction que la collaboration et la transparence étaient essentielles pour avoir confiance dans les finances de l'AFPC-RCN, et pour épouser cet idéal, j'ai collaboré avec l'ECRCN et le Comité des finances à l'élaboration de cette proposition de budget.

J'ai élaboré le projet de budget initial en essayant de prévoir et de répondre aux besoins de la région au moment où elle entre dans une période politique instable. Le projet de budget était accompagné d'une longue explication du budget et des intentions qui ont contribué aux décisions prises lors de sa création. Je suis fier d'annoncer au RCN que ma proposition de budget initiale a fait l'objet de trois révisions depuis sa création et, dans un esprit de collaboration, je me suis abstenu de tout vote relatif à la modification de la proposition de budget. Je suis sûr que personne ne sera surpris d'apprendre que, bien que je me sois abstenu lors des votes, j'ai été assez passionné lors des discussions. Discuter de la proposition de budget, la modifier éventuellement et l'approuver au RCN représente la dernière collaboration requise pour ce budget. Je suis impatient de voir s'il y aura une quatrième révision, et j'espère que ce sera le budget final, un budget qui représente la collaboration dans toute la région.

Le projet de budget initial a été présenté et longuement discuté par l'ECRCN, qui a alors demandé au Comité des finances d'examiner et de suggérer des modifications au budget proposé. Une date limite a été fixée pour que l'ECRCN soumette des questions sur la proposition de budget au Comité des finances pour qu'elle y réponde et les examine, et une réunion spéciale de l'ECRCN a suivi pour discuter des révisions du budget et de la réponse du Comité des finances. Lors de cette réunion de l'ECRCN, les modifications de la proposition de budget m'ont été communiquées et, après avoir apporté les modifications, le budget a été renvoyé au Comité des finances pour qu'elle

apporte sa contribution finale. Le résultat de tout ce travail est le projet de proposition de budget tel que vous le voyez aujourd'hui.



Naviguer dans le budget

J'ai fait de mon mieux pour que ce budget soit facile à suivre et à comprendre. Le format original du budget suivait le format du trésorier précédent, non seulement pour des raisons de cohérence, mais aussi parce que je pense qu'il était bien présenté. Tout au long de la collaboration avec l'ECRCN et le Comité des finances, des efforts ont été faits pour simplifier le format du budget. J'ai utilisé un système de notes en indice supérieur (comme c'était le cas auparavant) qui fournit des informations essentielles et peut aider à la navigation et à la compréhension.

L'élaboration du budget de l'AFPC-RCN commence au congrès national triennal de l'AFPC, où un budget est débattu et ratifié par les délégué-e-s au congrès triennal. Les parties de ce budget destinées aux régions sont transmises au Comité exécutif de l'Alliance (CEA), qui négocie et convient de la façon dont les chiffres seront répartis entre les régions. Je ne fais pas partie de cette discussion, je ne peux donc pas commenter les facteurs qui ont formulé ces décisions, mais une fois que les décisions sont formalisées, je reçois les allocations budgétaires pour la région afin d'en tenir compte dans l'élaboration du budget.

Il est essentiel que vous portiez une attention particulière aux notes lors de l'examen de cette proposition de budget, car tous les fonds utilisés par la région ne peuvent être budgétisés par le CRCN puisqu'ils ont déjà été alloués en termes de montant et d'objectif par le CEA. Pour aider à clarifier quel argent est conservé par l'excédent régional à la fin du cycle de trois ans et quel argent retourne au bureau national de l'AFPC, j'ai inclus des notes indiquant si l'argent est versé à la région. L'argent versé à la région reste dans la région et retourne au surplus régional à la fin du cycle. Il est également important de comprendre que même si le financement de base du CEA ne peut être réaffecté ou réduit, il pourrait être complété par les revenus du Conseil régional de la RCN.

Explication de la proposition de budget

Le principal revenu budgétisé est la première ligne du Conseil régional de la RCN qui, pour le cycle budgétaire 2025-2027, s'élève à 480 000,00 \$. Vous constaterez que ce montant fait l'objet d'une proposition de répartition budgétaire sous la ligne des dépenses de fonctionnement de la RCN, qui comprend des postes tels que l'audit, les réunions du Conseil régional de la capitale nationale et d'autres. Ce sont les postes sur lesquels le CRCN peut apporter des modifications et des approbations budgétaires.

Les recettes du Conseil régional de la RCN étaient de 319 275 \$ pour le cycle budgétaire 2022-2024 et ont été augmentées à 480 000 \$ pour le cycle budgétaire 2025-2027. Cela représente une augmentation de 150,34 % des recettes du Conseil régional de la RCN (CRCN). Afin de maximiser la capacité du CRCN à engager efficacement les membres et les projets, j'ai essayé de limiter les coûts administratifs à des augmentations de 5 %, dont la plupart sont bien inférieures aux augmentations en pourcentage des recettes régionales. Le résultat est que plus d'argent est disponible pour les comités et que de l'argent a été mis dans de nouvelles lignes budgétaires pour augmenter l'efficacité de la collaboration au sein de la région.

En raison du travail de recodage en cours dans la région, les données que j'aurais voulu utiliser pour créer ce budget n'étaient pas disponibles. Au cours du prochain cycle de création du budget, j'espère que le trésorier sera en mesure d'utiliser le nouveau système de codification simplifié pour augmenter les budgets des comités qui sont les plus efficaces pour impliquer leurs membres.

Lors de la création du projet de budget initial, j'ai fait de mon mieux pour garder la distribution équitable des fonds disponibles pour le financement des comités comme cadre de référence en l'absence de données qui auraient pu aider à éclairer les décisions. La valeur restante

disponible pour les comités du Conseil régional de la RCN (CRCN) de 480 000,00 \$ après le financement des coûts administratifs nécessaires et des deux nouveaux postes budgétaires pour ce budget était de 240 725,00 \$. Une distribution équitable de cette valeur restante par comité serait de 16 616,07 \$, mais cette valeur n'a pas été utilisée et peut servir de référence pour voir où le financement accru a été placé.

Parallèlement à la distribution équitable, j'ai examiné l'évolution potentielle de l'atmosphère politique en ce qui concerne les besoins des comités. Le Canada est peut-être en train de revenir à un gouvernement dans lequel les groupes en quête d'équité représentés par des comités tels que le CAA, le CAMRV, la Fierté et le CAMH font l'objet d'une haine ciblée renouvelée, comme on l'a vu lors de la Marche du million d'hommes et d'autres manifestations récentes. À l'exception du Conseil de district d'Ottawa (CDO) [en anglais, Ottawa Area Council], qui a reçu le financement le plus important en valeur monétaire (43 000 \$), le CAMRV a reçu un financement de 18 725 \$, tandis que le CAA, Fierté et le CAMRV ont reçu 18 000 \$. Toutes ces valeurs sont supérieures au critère de distribution équitable. Les valeurs reçues par chaque comité sont indiquées dans la répartition des comités régionaux et des conseils de district.

Il y a quelques rubriques budgétaires que j'aimerais aborder plus particulièrement, car ils peuvent constituer des points de discordance pour le ECRCN et le CRCN. J'aimerais d'abord parler des comités qui ne sont pas actifs, comme le Comité des communications et le Conseil régional d'action politique de l'Outaouais (CRAPO). Bien que ces comités ne soient pas actifs à l'heure actuelle, je crois qu'ils font partie intégrante de la RCN et qu'ils doivent être réanimés, ce qui nécessitera un financement. L'une des suggestions les plus courantes pour améliorer la région est la communication, et il semble qu'il y ait une volonté de relancer le comité des communications l'année dernière. L'intégration et la collaboration étant un principe directeur de ce budget, il serait négligent de ma part de ne pas maintenir le potentiel des outils qui seront nécessaires pour faciliter

ce changement. De même, le CRAPO est un outil puissant qui pourrait jouer un rôle clé dans la région au cours des trois prochaines années, à condition que nous trouvions l'élan nécessaire pour le relancer.

Le point suivant que je voudrais aborder est celui des conseils régionaux. Le Conseil de district d'Ottawa a demandé une augmentation substantielle et, bien qu'il ait reçu le financement le plus important en valeur monétaire, il n'a obtenu qu'une augmentation de 22 %, ce qui est inférieur à certains autres comités et bien en deçà de sa demande. Bien que les comités qui ont présenté des répartitions budgétaires n'aient pas reçu les fonds demandés, le CDO a été particulièrement mal loti. J'attire votre attention sur ce point parce que le CDO, au cours des dernières années et lors de la récente transition de sa direction, a été, à mon avis, un comité efficace qui possède les connaissances et l'expérience nécessaires pour mener des campagnes. Un exemple récent a été la réponse rapide à la politique du retour au bureau, qui fait honneur à la région et à ses membres.

Le paragraphe (7) de l'article 14 des Statuts de l'AFPC stipule que « les conseils de district sont conçus pour assurer la liaison avec les sections locales ou les succursales des Éléments, les SLCD et les comités régionaux reconnus par les Statuts ». Compte tenu de l'expérience, des connaissances et de l'efficacité du CDO, de la nécessité de mettre sur pied le Conseil régional d'action politique de l'Outaouais (CRAPO) et de la possibilité d'une augmentation des besoins des groupes en quête d'équité qui pourraient subir une recrudescence des forces qui s'exercent contre eux, un nouveau poste budgétaire a été créé : Fonds de l'exécutif de la RCN et des comités régionaux, dans l'espoir de fournir une avenue pour le transfert des compétences et des connaissances.

L'objectif de ce poste est de donner à l'exécutif la capacité de financer la collaboration entre les comités et de lui donner un lieu intentionnel pour s'épanouir, tout en encourageant les comités à travailler les uns avec les autres dans l'espoir que leurs compétences, leur expérience et leurs connaissances en matière d'engagement des membres puissent être diffusées à travers les comités et, espérons-le, atteindre les membres. J'espère qu'en créant un fonds accessible par le biais de la collaboration entre comités, le CDO sera en mesure de continuer à assurer la liaison avec les comités dont les membres sont sous-représentés, tels que CAA, le CAMRV, Fierté et le CAMH.

Si la région entend valoriser le travail entre les comités, elle doit donner aux comités les outils nécessaires pour effectuer ce travail. Les comités seront habilités à créer des initiatives qui réduisent l'effort de production, tout en élargissant leur champ d'action, étant donné que de nombreuses tâches seraient dupliquées dans le cas contraire. Ce fonds ne devrait pas être utilisé pour du matériel promotionnel (swag), mais devrait prendre en charge les coûts partagés. Si du matériel promotionnel (swag) est souhaité pour un événement, ceci peut être financé par les budgets propres des comités.

L'accès à ce financement devrait être approuvé par l'ECRCN pour s'assurer que les initiatives conjointes répondent aux exigences de cette rubrique budgétaire, mais aussi pour s'assurer qu'il y a une communication efficace qui démantèlera davantage le cloisonnement que l'on retrouve dans la RCN. Un sous-produit prévu de ce fonds est que les membres du CRCN se familiariseront avec le règlement 7.2.3 de l'AFPC-RCN qui stipule que « des réunions spéciales de l'exécutif de l'AFPC-RCN sont convoquées si trois membres de l'exécutif en expriment le désir par voie de pétition au VPER, ou à la demande du VPER » et apprendront par la suite à s'en prévaloir. Cela permettra d'accroître la participation et la collaboration dans toute la région et, espérons-le, de créer un élan grâce à une mise à jour permanente des nouvelles initiatives.

Il s'agit d'une étape cruciale pour briser les silos qui existent dans la région en créant un espace dédié à la collaboration et à la communication entre les comités. Ces événements peuvent être utilisés pour discuter des priorités de rapprochement et pour accéder au financement fourni sur la ligne budgétaire des réunions conjointes des comités régionaux et du fonds d'initiative conjointe des comités. Cette ligne budgétaire peut également être utilisée pour financer des réunions spéciales du ECRCN qui ont trait à l'accès à la ligne budgétaire des réunions conjointes des comités régionaux et du Fonds d'initiative conjointe des comités, comme mentionné ci-dessus.

J'espère que les membres de la ECRCN sont aussi enthousiastes que moi au sujet du budget proposé et des changements. Bien que les comités n'aient pas reçu les augmentations budgétaires qu'ils espéraient, mon intention avec ce budget est de créer un système où les comités peuvent faire plus que ce que leurs budgets demandés auraient permis. Comme je l'ai indiqué au début de cette lettre, j'ai fait de mon mieux pour honorer les discussions et les souhaits concernant la suppression des silos et la création d'espaces pour le transfert de compétences et de connaissances.

En tant que région, la synergie des efforts, des perspectives et des objectifs peut enrichir notre travail et nous permettre de mieux comprendre nos membres qui ont des expériences différentes et partagées. Grâce à cette compréhension et à cette collaboration, nous pouvons maximiser les résultats de nos efforts. Les discussions sur le décloisonnement et l'importance de l'éducation ont élargi mes perspectives et enrichi ma vision de ce budget. C'est le dévouement du ECRCN et du Comité des finances qui a permis d'affiner ce budget. J'invite à la discussion sur ce budget et j'espère que notre tentative de collaboration pour honorer le CRCN, l'ECRCN, les comités et les membres de la région a trouvé sa marque.

Je voudrais soutenir de tout cœur cette proposition de budget, car elle constitue une approche novatrice des problèmes qui ont été portés à mon attention. Je prévois que l'environnement politique des trois prochaines années sera turbulent et j'ai intégré dans ce budget l'intentionnalité du processus, des besoins et des solutions.